

LYCÉE NICOLAS-JOSEPH CUGNOT NEUILLY-SUR-MARNE

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2016-2019

Conseil d'administration 09/06/2016

Intégration et performance

Permettre à chaque élève de trouver sa place au lycée et d'obtenir de bons résultats.

Ambition et ouverture

Favoriser l'ambition des élèves et les ouvrir sur leur environnement.

Contexte éducatif et valeurs

Créer les conditions matérielles et éducatives de la réussite des élèves et les préparer à devenir des citoyens éclairés.

LYCÉE POLYVALENT
Nicolas-Joseph CUGNOT
Lycée des métiers de l'automobile

55 Bd Louis Armand - 93330 NEUILLY SUR MARNE
Tel : 01 49 44 81 10 - Fax : 01 49 44 81 39
<http://www.lyceecugnot.fr>
E-mail : Ce.0932291K@ac-creteil.fr

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2016-2019

Axe 1 : Permettre à chaque élève de trouver sa place au lycée et d'obtenir de bons résultats.

Objectif 1. Personnaliser l'accueil, la formation et les parcours.

Objectif 2. Prévenir et traiter l'absentéisme et le décrochage

Objectif 3. Prendre en compte les élèves à besoins spécifiques.

Objectif 4. Favoriser la réussite aux examens en visant l'excellence dans toutes les filières.

Axe 2 : Favoriser l'ambition des élèves et les ouvrir sur leur environnement.

Objectif 1. Définir une offre de formation initiale et continue attractive et adaptée.

Objectif 2. Donner de l'ambition et préparer chaque élève à une insertion réussie.

Objectif 3. Renforcer les liens avec les partenaires institutionnels, économiques et l'international.

Axe 3 : Créer les conditions matérielles et éducatives de la réussite des élèves et les préparer à devenir des citoyens éclairés.

Objectif 1. Développer un environnement numérique de travail et assurer le maintien d'équipements scientifiques et technologiques performants.

Objectif 2. Mettre en place les conditions du bien vivre ensemble.

Objectif 3. Associer les parents au parcours scolaire des enfants.

Axe 1 : Permettre à chaque élève de trouver sa place au lycée et d'obtenir de bons résultats.

Objectif 1. Personnaliser l'accueil, la formation et les parcours.

- Travailler en amont pour préparer l'entrée des élèves au lycée
- Prendre en compte la diversité et les besoins des publics accueillis au lycée.
- Lutter contre les difficultés scolaires.
- Elaborer un parcours de réussite pour chaque élève.
- Donner du sens aux études suivies par les élèves

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs
<p>Effectuer la promotion des filières auprès des élèves, des familles et des établissements de secteur par des participations aux salons, forums, réunions d'information, diffusion de plaquettes, d'articles, site internet...</p> <p>Proposer des mini-stages aux collégiens et élèves de 2^{nde} GT souhaitant une réorientation.</p> <p>Représenter les filières du lycée polyvalent dans les différents salons, forums.</p> <p>Pérenniser l'organisation de journées portes ouvertes.</p> <p>- S'investir dans des projets académiques tels que le forum des métiers porteurs</p> <p>Développer la liaison 3^{ème} - 2^{nde} avec les établissements scolaires du district pour anticiper les erreurs d'orientation</p> <p>Poursuivre l'accueil personnalisé de rentrée scolaire avec une attention particulière pour les classes de Seconde et une adaptation aux filières suivies (GT, Pro). Semaine d'intégration. Mettre en place un accueil spécifique pour les classes de 2^{nde} CAP (Séminaire, sortie, étaler l'accueil...)</p> <p>Mettre en place des dispositifs pour évaluer les besoins des élèves (Evaluation diagnostique, entretiens individuels ou collectifs notamment lors de l'accueil des élèves en 2^{nde}, LPC du collège, résultats diplôme intermédiaire, bulletins de l'année précédentes, réalisation et exploitation des fiches de suivi, Test ROC...)</p> <p>Prendre en compte l'évaluation des besoins des élèves pour organiser l'accompagnement personnalisé, l'aide individualisée ou les PPCP. (Groupes de besoins...)</p> <p>Optimiser l'accompagnement personnalisé en le recentrant sur l'aide au travail personnel, les apprentissages fondamentaux et l'aide aux élèves en difficulté. <u>Coordination de l'Accompagnement par un ou plusieurs référents.</u></p>	<p>Nombre de réunions, d'interventions et d'actions en direction des collèges, parents...</p> <p>Mini-stages effectifs. Nombre d'élèves accueillis</p> <p>Actions mises en place</p> <p>Le Projet d'accueil personnalisé à la rentrée existe et est évalué.</p> <p>Existence de fiche de suivi individuelle des élèves - Suivi des dispositifs mis en place</p> <p>Existence de protocoles communs permettant l'organisation de l'accompagnement personnalisé et les PPCP.</p> <p>Référents désignés.</p>

<p><i>Nécessité de faire découvrir aux élèves leur milieu professionnel dès le début de la formation avec une vraie cohésion d'équipe. Avec un réel travail transdisciplinarité.</i></p> <p><i>Aménager l'emploi du temps des classes pour faciliter la mise en œuvre des PPCP, de l'AI ou de l'AP</i></p> <p><i>Inciter les équipes éducatives à se former pour renforcer la pertinence des actions menées dans le cadre de la personnalisation.</i></p> <p><i>Mettre en place des dispositifs passerelles pour favoriser les changements de filières (Intra-lycée et inter-lycées).</i></p> <p><i>Mise en place du tutorat sur toutes les filières.</i></p> <p><i>Mettre en place de modules ou de stages de remise à niveau ou de soutien pour les élèves repérés en difficulté dès le début de l'année.</i></p> <p><i>Au 1er trimestre particulièrement, concilier exigences scolaires et bienveillance – Mener dans ce cadre, une réflexion sur les modalités d'évaluation qui permettraient notamment de ne pas décourager les élèves.</i></p> <p><i>Aménager les parcours et les formations dans le cadre de situations particulières (sportifs de haut niveau, réorientations, doublants de terminale...)</i></p> <p><i>Renforcer les liens avec les établissements d'enseignement supérieur pour mobiliser les élèves autour de projets de poursuite d'études. Utiliser notamment la convention sur la Continuum bac-3/bac +3</i></p>	<p><i>Action mise en place</i></p> <p><i>Prise en compte effective dans les emplois du temps</i></p> <p><i>- Nombre de personnels formés</i></p> <p><i>- Nombre de dispositifs mis en place. (Passerelle, stage de remise à niveau, parcours personnalisés, tutorat...)</i></p> <p><i>- Evolution des taux de doublement et de décrochage.</i></p> <p><i>Actions mises en place</i></p> <p><i>Nombre d'élèves concernés</i></p> <p><i>Actions mise en place.</i></p> <p><i>Nombre d'élèves en difficulté à l'issue du 1^{er} trimestre.</i></p> <p><i>Aménagements proposés</i></p> <p><i>Actions mises en œuvre</i></p>
--	--

Objectif 2. Prévenir et traiter l'absentéisme et le décrochage

- Repérer dans l'établissement tous les élèves absentéistes et/ou en décrochage.
- Amener tous les élèves en terminale.
- Développer et adapter des dispositifs permettant l'accueil et le suivi des élèves décrocheurs.

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs
<p><i>Utiliser des indicateurs précis de Vie scolaire afin de recenser les causes précises de l'absentéisme ou du décrochage et de suivre son évolution.</i></p> <p><i>Pour les élèves de seconde tout particulièrement, mobiliser les équipes autour du professeur principal, du CPE et du COP dès le début de l'année en direction des élèves absentéistes.</i></p> <p><i>Mise en place d'une commission interne (cellule de veille et de prévention) autour du référent décrochage scolaire pour proposer des solutions aux élèves concernés.</i></p>	<p><i>- Suivi des taux d'absentéisme et de décrochage (par classe, par niveau, par origine scolaire des élèves, par âge...)</i></p> <p><i>- Taux d'accès de la 2nde au baccalauréat ou de la 1^{ere} année de CAP au CAP</i></p> <p><i>- Prise en charge effective des élèves décrocheurs (Elèves recensés, nature des difficultés, modalités de prise en charge).</i></p>

<p><i>Mener une réflexion au sein de l'établissement pour développer des pratiques incitatives à la présence en cours avec pour objectif la diminution de l'absentéisme à l'interne.</i></p> <p><i>- Parallèlement aux mesures de prévention, mettre en place des protocoles définissant un système de punitions et de sanctions adaptées à l'absentéisme (faire rattraper systématiquement le cours pour chaque absence – heures supplémentaires lors d'absences non justifiées...).</i></p> <p><i>Piloter la politique de lutte contre le décrochage avec le GPDS. Nommer un référent décrochage scolaire.</i></p> <p><i>- Renforcer la liaison entre le GPDS d'établissement, le GPDS de district et les dispositifs académiques ;</i></p> <p><i>Proposer des actions à l'interne, en liaison ou non avec la MLDS – Réseau FOCALÉ. Ces actions mettront en place des démarches pédagogiques attractives et individualisées afin d'éviter la rupture scolaire.</i></p> <p><i>Proposer un tutorat à chaque élève absentéiste ou en cours de décrochage.</i></p> <p><i>Développer des actions d'assistance pédagogique dans le cadre de l'accompagnement personnalisé ou non.</i></p> <p><i>Utiliser l'accompagnement personnalisé et les stages de remise à niveau pour prévenir le décrochage</i></p>	<p><i>- Recensement des expérimentations mises en place et analyse des effets (suivi du devenir des élèves).</i></p> <p><i>- Rédaction d'un protocole définissant un système de punitions et de sanctions permettant de lutter contre l'absentéisme et le décrochage. (Mesure des effets sur les élèves concernés.)</i></p> <p><i>- Nombre de réunions du GPDS. Référent. Compte rendu d'activité.</i></p> <p><i>- Nombre d'actions mises en place avec ou sans la plateforme Focale.</i></p> <p><i>- Nombre d'élèves bénéficiant d'un tutorat. Nombre d'encadrants.</i></p> <p><i>Recenser les actions</i></p> <p><i>- Nombre d'action en direction du décrochage dans le cadre de l'accompagnement personnalisé. Analyse des effets.</i></p>
---	--

Objectif 3. Prendre en compte les élèves à besoins spécifiques.

- Assurer l'accueil, l'accompagnement des élèves handicapés et leur inclusion au lycée (Dispositif ULIS).
- Prendre en charge les élèves en difficulté d'insertion scolaire.
- Proposer des expérimentations ou des adaptations pédagogiques aux élèves en grande difficulté scolaire ou en rupture avec l'école particulièrement en classe de CAP
- Faciliter l'accueil des élèves non-francophones

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs
<p><i>- Travailler en collaboration avec le coordonnateur « ULIS »</i></p> <p><i>- Organiser des périodes des mini-stages spécifiques de découverte des formations et de positionnement des élèves ULIS en partenariats avec les équipes des collèges (SEGPA, EREA, ULIS...).</i></p>	<p><i>- Existence du référent et bilan d'activité annuel.</i></p> <p><i>- Nombre d'élèves concernés par les mini-stages.</i></p> <p><i>- Réunions mises en place avec les équipes de collège.</i></p>

Organiser au plus tôt (fin Juin ou début septembre) l'accueil des familles et des élèves à besoins spécifiques (visite de l'établissement, réponses aux questions.

- Favoriser la transmission des informations aux équipes éducatives.

- Organiser un temps de formation sur le handicap en aide négociée par le rectorat afin de connaître :
. les différents dispositifs d'aménagement pédagogiques qu'il est possible de mettre en place,
. les différentes structures, intervenants et leur domaine d'intervention,
. des infos pratiques sur les types de handicap le plus fréquemment pris en charge: dyslexie, dyscalculie, dyspraxie, dysorthographe...

- - Faciliter les aménagements d'emploi du temps des élèves afin de leur dégager un temps de travail personnalisé.

- Renforcer les partenariats engagés avec les structures éducatives chargées du suivi des élèves handicapés (SESSAD de Rosny...)

Mettre en place un plan d'accompagnement personnalisé lorsque la situation de l'élève l'exige.

Favoriser des expérimentations pour lutter contre la grande difficulté scolaire particulièrement en direction des classes de CAP. (Adapter les emplois du temps, prise en charge spécifiques des élèves, modalités d'évaluation...)

Mettre en place un référent vie scolaire pour chaque classe de CAP.

- Concevoir et mettre en œuvre une politique de formation des personnels enseignants pour mieux répondre à la grande difficulté scolaire.

- Utiliser les possibilités offertes par l'accompagnement personnalisé et les PPCP pour proposer de nouvelles approches pédagogiques en réponse aux besoins des élèves (orientation, aide à l'expression orale, aide à l'insertion...)

- Pérenniser le module Français Langue Etrangère

Au profit des élèves non motivés et « mal orientés », organiser au plus tôt des mini-stages d'observation permettant de découvrir d'autres spécialités professionnelles en vue d'une possible réorientation.

Accueil réalisé et bilan.

Modalités de communication définies.

- Nombre de formations et personnels concernés.

- Aménagements réalisés. Nombre d'élèves concernés.

- Signature des conventions de partenariat. Partenariat effectif.

Nombre de PAP mis en place

- Actions mises en œuvre à destination des élèves de CAP.

- Nombre de formations et personnels concernés

Nombre et nature des dispositifs proposés

Nombre d'élèves concernés

Nombre d'élèves concernés et recensement des stages d'observation.

Objectif 4. Favoriser la réussite aux examens en visant l'excellence.

- Maintenir (filière GT) ou améliorer (Bac Pro et BTS) les taux de réussite aux examens.

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs :
<p><i>Mettre en place au niveau de l'établissement des cours ou des stages de préparation aux examens en dehors des habituels de cours. (Utiliser et intégrer ces dispositifs dans le cadre du réseau d'établissements en fonction des possibilités).</i></p> <p><i>- Organiser l'accompagnement personnalisé pour assurer aux élèves de 2^{nde} qui gagneront la classe supérieure sans pour autant avoir acquis (ou partiellement) des compétences fondamentales, pour leur assurer un accompagnement dès le début de l'année scolaire suivante. Il s'agit d'éviter que l'élève soit pris en défaut sur des prérequis clés pour la classe supérieure.</i></p> <p><i>- Utiliser l'accompagnement personnalisé pour donner aux élèves des clés méthodologiques en instaurant dans les classes les plus fragiles un projet méthodologique sur les premiers mois de l'année scolaire, préparation des élèves au travail personnel.</i></p> <p><i>- Mise en place d'une salle de permanence où les élèves pourraient travailler et organisation d'études surveillées pour les devoirs en fin d'après-midi.</i></p> <p><i>- Mettre en place des devoirs surveillés et examens blancs pour les classes à examen évalué par des épreuves ponctuelles.</i></p> <p><i>- En utilisation notamment l'accompagnement personnalisé en BTS, mettre en place un projet d'accompagnement spécifique de suivi scolaire pour les BTS et notamment les élèves les plus fragiles issus de bac pro.</i></p>	<p><i>Suivis statistiques des stages de préparation aux examens ou autres dispositifs (nombre d'élèves concernés, disciplines, nombre de professeurs...)</i></p> <p><i>- Suivi du taux de réussite aux examens.</i></p> <p><i>- Mise en place de protocoles clairement définis.</i></p> <p><i>- Nature des dispositifs mis en œuvre, nombre d'élèves concernés.</i></p> <p><i>- Suivi des élèves (réussite scolaire, décrochage éventuel...)</i></p> <p><i>- Bilans du fonctionnement de l'Accompagnement personnalisé. (Investissement des élèves, absentéisme, effet sur les résultats...)</i></p> <p><i>Mise en place effective, nombre d'élèves concernés</i></p> <p><i>- Nombre de devoirs. Classes concernées.</i></p> <p><i>- Taux de réussite au BTS</i></p> <p><i>- Taux d'accès des entrants en 1ere année au BTS</i></p>

Axe 2 : Favoriser l'ambition des élèves et les ouvrir sur leur environnement

Objectif 1. Proposer une offre de formation initiale et continue attractive et adaptée.

- Maintenir l'offre de formation initiale dans le cadre du projet de rénovation
- Maintenir voire développer l'offre de formation continue.
- Offrir une offre de formation en cohérence avec le cahier des charges du label lycée des métiers.
- Permettre et favoriser l'accès des élèves à des parcours valorisants.

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs
<p>- Maintenir voire développer l'offre de formation notamment professionnelle et technologique en cohérence avec le label « lycée des métiers de l'automobile » et/ou le développement durable et la structure prévue dans le cadre de la rénovation du lycée.</p> <p>- Renforcer les efforts de promotion des filières peu attractives ou méconnues (TU et CAC) auprès des élèves, des familles et des établissements de secteur par des participations aux salons, forums, réunions d'information, diffusion de plaquettes, d'articles, site internet....</p> <p>- Rendre visible les actions de formations pour adultes et la VAE</p> <p>Maintenir les actions mises en œuvre avec le GRETA MTI93.</p> <p>Mener une réflexion sur les conditions permettant d'envisager une mixité des publics sur certaines formations.</p> <p>- Maintenir et développer l'offre d'options à caractère valorisant (ex : option européenne)</p> <p>- Poursuivre les interventions d'assistants de langue vivante</p> <p>- Favoriser les présentations de poursuites d'études post-bac – Faire vivre le partenariat avec l'Université Paris-Est Marne la Vallée (Convention continuum bac-3/Bac +3)</p>	<p>- Suivi de l'évolution de l'offre de formation</p> <p>- Nombre de manifestations de promotion dans lesquelles le lycée s'est impliqué.</p> <p>- Nombre de personnels et de secteurs impliqués</p> <p>- Existence d'outils de communication.</p> <p>- Nombre d'actions de VAE mises en place et professeurs impliqués (préparation, jurys...)</p> <p>- Nombre d'actions de formation continue mises en place et professeurs impliqués</p> <p>Suivi de l'offre de formation</p> <p>Suivi des demandes et des interventions Bilan des actions dans lesquelles les assistants interviennent. Nombre et nature des présentations</p>

Objectif 2. Donner de l'ambition et préparer chaque élève à une insertion réussie.

- Valoriser le travail des élèves et leur donner de l'ambition.
- Renforcer la motivation des élèves
- Favoriser l'ouverture culturelle, sociétale, professionnelle et internationale.
- Informer les jeunes sur les parcours et les métiers pour préparer leur poursuite d'études et/ou leur insertion professionnelle.

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs :
<p><i>Poursuivre et étendre à davantage d'élèves l'inscription aux épreuves du « Meilleurs apprentis de France » ou aux opérations du type « Olympiades des métiers » ou les concours organisés par les professionnels (Challenge Norauto, BMW...).</i></p> <p><i>- Inscrire et préparer au concours général les élèves des filières professionnelles, générales et technologiques.</i></p> <p><i>- Poursuivre le développement de projets artistiques et culturels en liaison avec les programmes. Lycéens au cinéma, Mix 'Art, Prix Mangawa...</i></p> <p><i>- Dans le cadre des actions artistiques et culturelles, favoriser l'organisation de sorties ou voyages en utilisant au mieux les dispositifs proposés par nos partenaires (Région Ile de France par exemple). Mémorial de Caen, Maison Jean Monnet, Cité nationale de l'histoire de l'immigration, Sénat, Assemblée Nationale, partenariat avec des théâtres, ...</i></p> <p><i>- Favoriser la mise en place de projets à caractère scientifiques, technologiques et professionnels (Trophées de la Robotique, Buggy, 24 heures Solex, Educ Eco...)</i></p> <p><i>- Favoriser la mise en œuvre de projets permettant de valoriser les filières technologiques et professionnelles (Concours photos, vidéos...)</i></p> <p><i>Mettre en valeur et utiliser les ressources du CDI dans le cadre de la mise en œuvre des projets pédagogiques et éducatifs.</i></p> <p><i>Proposer des manifestations ou des actions permettant de valoriser le travail mené lors des différentes actions pédagogiques.</i></p> <p><i>Proposer des remises de récompenses, remise des diplômes...</i></p> <p><i>- Mettre en place des actions conjointes avec les structures en charge de l'orientation et de l'insertion (CIO, MLDS...)</i></p> <p><i>Dans le cadre du Parcours avenir, mettre en place ou utiliser un livret individuel numérique (Webclasseur) permettant à chaque élève de construire et de suivre son projet d'orientation au cours de sa scolarité au lycée.</i></p> <p><i>- Inscrire le lycée dans une dynamique de découverte des filières professionnelles, technologiques et générales</i></p> <p><i>Améliorer la connaissance du BTS et des poursuites d'études pour les élèves de baccalauréat professionnel.</i></p>	<p><i>- Nombre d'actions mises en œuvre, public concerné.</i></p> <p><i>- Impact des actions sur les classes (suivi de l'absentéisme, décrochage, climat...)</i></p> <p><i>- Nombre d'élèves concernés.</i></p> <p><i>- Nombre de projets mis en place.</i></p> <p><i>- Nombre d'actions. Objets. Public.</i></p> <p><i>- Liste des manifestations, calendrier et bilan</i></p> <p><i>- Nombre d'intervenants, classes concernées</i></p> <p><i>- Bilan d'activité du CDI avec nombre d'actions proposées ou partagées</i></p> <p><i>Nombre et nature des manifestations, publics concernés.</i></p> <p><i>- Outil mis en place et fonctionnel.</i></p> <p><i>- Nombre d'élèves concernés.</i></p> <p><i>- Suivi des actions de partenariat avec les entreprises et partenaires.</i></p> <p><i>- Nombre de collaborations effectives.</i></p>

<p><i>Etablir un système de tutorat par des élèves de BTS Maintenance des véhicules au profit d'élèves de Terminale bac Pro (MV et carrosserie).</i></p> <p><i>Améliorer le niveau de connaissance du monde du travail en baccalauréat professionnel et CAP.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Faire vivre la semaine sur l'orientation au sein du lycée.</i> - <i>Utiliser et faire vivre les fichiers de suivi des anciens élèves pour développer des réseaux et intervenir sur l'orientation (fichiers, associations...)</i> - <i>Poursuivre l'organisation de rencontres entre les élèves anciens et actuels.</i> - <i>Poursuivre et faire vivre la politique de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur (Université Paris Est Marne la vallée, CPGE...) pour la formation des enseignants et l'accueil des étudiants licence.</i> 	<p><i>Actions mises en place</i></p> <p><i>Nombre d'interventions. Nature.</i> <i>Nombre d'élèves concernés.</i></p> <p><i>Fichier effectif et évolutif.</i></p> <p><i>Rencontres mises en place</i> <i>Nombre de participants aux réunions.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Nombre d'actions proposées.</i> - <i>Nombre d'intervenants, classes concernées</i>
--	---

Objectif 3. Renforcer les liens avec les partenaires institutionnels, économiques et l'international.

- Faire reconnaître le lycée comme pôle de formation polyvalent.
- Mettre les entreprises au cœur des formations professionnelles en développant des partenariats solides
- Poursuivre l'ouverture du lycée vers des partenariats internationaux.
- Continuer à améliorer la communication vers nos partenaires.

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Renforcer le partenariat avec la vie locale : développer le partenariat avec la mairie de Neuilly sur Marne ou les associations.</i> - <i>Mettre en place des manifestations de promotion du lycée à destination des entreprises partenaires et des représentants institutionnels.</i> - <i>Nommer un référent « relations lycée-entreprises » chargé d'impulser et développer les relations entre le lycée et les entreprises en lien avec la direction du lycée.</i> - <i>Associer le milieu professionnel aux activités du lycée et développer des partenariats (travail sur nos plateaux techniques, évaluations des PFMP, interventions lors des forums des métiers, visites d'entreprises, jurys...)</i> - <i>Faire connaître et poursuivre la diffusion des informations émanant des entreprises (offres de stage, d'emploi, etc.) par le biais du site internet du lycée</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Recensement des actions avec la municipalité ou les associations locales.</i> - <i>Manifestations effectives.</i> - <i>Nombre d'invités et de participants.</i> <p><i>Référents nommé, missions clairement définies ; Bilans d'activité.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Nombre de d'actions réalisées.</i> - <i>Signature de conventions de partenariats pour l'accueil des étudiants.</i> <p><i>Nombre d'annonces diffusées. Suivi des mises à jour.</i></p>

<p><i>Proposer aux professionnels une découverte de nos plateaux techniques et d'échanges avec les enseignants.</i></p> <p><i>Poursuivre le travail réalisé avec l'ANFA et autres organisations de professionnels</i></p> <p><i>Représenter le lycée dans les manifestations ou réunions organisées par nos partenaires.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- Poursuivre l'organisation des stages à l'étranger dans le cadre du programme ERASMUS +.</i> <i>- Utiliser les outils numériques pour favoriser les échanges internationaux (ex : projet label "eTwinning")</i> <p><i>Favoriser les voyages à l'étranger et participer aux projets académiques.</i></p> <p><i>Assurer la mise à jour des plaquettes de présentation des formations et des métiers.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- Réalisation de vidéos de présentation de nos formations et des métiers associés.</i> <i>- Poursuivre le développement des outils (bases de données, listes de diffusion, annuaires, questionnaires en ligne...) permettant de communiquer avec nos partenaires et nos anciens élèves.</i> 	<p><i>-Manifestations proposées.</i></p> <p><i>Nombre et nature des échanges et actions mises en place.</i></p> <p><i>Recenser la participation du lycée.</i></p> <p><i>Nombre d'élèves concernés.</i></p> <p><i>Partenariat effectif.</i></p> <p><i>. Nombre d'actions.</i></p> <p><i>Nombre de projets réalisés.</i></p> <p><i>Nature et recensement des outils et modalités de communication avec nos partenaires.</i></p>
--	---

Axe 3 : Créer les conditions matérielles et éducatives de la réussite des élèves et les préparer à devenir des citoyens éclairés

Objectif 1. Objectif 1. Développer un environnement numérique de travail et assurer le maintien d'équipements scientifiques et technologiques performants.

- Maintenir, voire améliorer la qualité de nos équipements professionnels et technologiques
- Assurer les mises à jour de nos outils de communication.
- Faciliter l'appropriation et favoriser l'utilisation des outils de communication numériques mis à disposition de la communauté éducative.
- Tendre à l'intégration de nos outils de communication en ligne autour d'un ENT

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs
<p>Assurer au plus près le suivi l'entretien et le renouvellement des équipements des professionnels, technologiques scientifiques et numériques.</p> <p>Adaptation des ateliers et espaces de formations technologiques en utilisant les leviers de la rénovation du lycée.</p> <p>Impliquer les différents acteurs dans les choix et le déploiement des matériels.</p> <p>Uniformiser et rationaliser l'équipement informatique dans toutes les salles du lycée : ordinateurs dans les salles de classe, connexion fonctionnelle, WIFI, projection, ...</p> <p>Uniformiser les équipements logiciels (Système d'exploitation et suites bureautiques, Antivirus...)</p> <p>Développer l'utilisation du portail de ressources numériques du CDI – E-SIDOC</p> <p>Adopter un ENT, en développer l'utilisation dans toute la communauté éducative.</p> <p>Développer l'utilisation de modules ou d'espaces d'échanges dynamiques à partir du site internet, de l'ENT et de laViescolaire.fr – (ex : Appel en ligne et échanges avec les familles...)</p> <p>Faciliter les usages collaboratifs des outils numériques</p> <p>Pérenniser le rôle et la fonction du ou des référents numériques du lycée.</p> <p>- Autour des référents numériques, former progressivement les personnels, les élèves et les parents à l'utilisation des outils numériques.</p>	<p>Suivi régulier des équipements. Bilans. Mettre en place des protocoles clairs et une communication.</p> <p>Recensement et inventaire du suivi des équipements.</p> <p>- Suivi des statistiques d'utilisation du site E-SIDOC. Nombre de ressources proposées.</p> <p>Choix effectif de l'ENT. Nombre d'utilisateurs et nombre de connexions.</p> <p>Recensement des pratiques. Nombre d'utilisations.</p> <p>Référents numériques nommés. Nombre de réunion de la commission numérique. Bilans d'activité...</p> <p>- Nombre d'actions de formations proposées. Nombre d'usagers concernés.</p>

Objectif 2. Mettre en place les conditions du bien vivre ensemble.

- Veiller à la cohérence et à la complémentarité des actions éducatives mises en place au lycée.
- Former des citoyens autonomes et responsables.
- Faire vivre les valeurs de la République
- Développer des instants et des lieux d'échanges et de partage.
- Eduquer les élèves et adultes à la santé l'hygiène et la sécurité
- Favoriser l'engagement des élèves individuellement et collectivement.
- Consolider le travail permettant de renforcer l'identité collective du lycée.
- Prévenir la violence sous toutes ses formes.

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs :
<p><i>Garantir une coordination forte et une grande cohésion de l'équipe pédagogique autour du professeur principal.</i></p> <p><i>Assurer un suivi continu de la classe par l'équipe pédagogique (Entretiens, réunions, faciliter la communication entre les différents intervenants).</i></p> <p><i>Optimiser le rôle de l'heure de vie de classe</i></p> <p><i>Dans un cadre exigeant et rigoureux, développer un climat de bienveillance pédagogique et des pratiques prenant en compte la personne et pas seulement l'élève.</i></p> <p><i>En début d'année, faire intégrer les règles de scolarité du règlement par un travail avec les élèves (charte, pendant l'heure de vie de classe...)</i></p> <p><i>Autour du règlement intérieur, veiller à la connaissance et au respect des procédures par tous les acteurs de l'action éducative au lycée en harmonisant les pratiques.</i></p> <p><i>- Développer la formation des délégués élèves.</i></p> <p><i>- Dynamiser le CVL en le rendant investi dans des projets tels que l'aménagement du lycée, l'organisation de manifestations culturelles ou à visée citoyenne, la création puis la gestion de la maison des lycéens et l'amélioration des conditions d'étude ou de restauration scolaire ou encore les décisions d'acquisition du CDI.</i></p> <p><i>- Création d'un bureau des étudiants pour les BTS et d'espaces de vie dédiés aux stagiaires de la formation continue.</i></p> <p><i>- Encourager le développement des clubs (créneaux permettant l'organisation des clubs) et de l'association sportive (favoriser les actions de promotion de l'AS et prendre en compte les contraintes de l'AS dans la constitution des emplois du temps).</i></p> <p><i>- Encourager l'organisation de manifestations culturelles ou sportives.</i></p>	<p><i>Suivi des indicateurs du climat par classe.</i></p> <p><i>Absentéisme. Nombre de punitions et sanctions.</i></p> <p><i>- Nombre d'actions visant à mieux faire connaître le règlement intérieur. Charte effective.</i></p> <p><i>-</i></p> <p><i>-</i></p> <p><i>- Nombre de délégués élèves formés et actions mise en place.</i></p> <p><i>- Taux de participation des représentants des élèves du CVL aux réunions.</i></p> <p><i>- Nombre et nature des actions dans lesquelles le CVL prend une place active.</i></p> <p><i>- Actions mises en place pour faire vivre la maison des lycéens.</i></p> <p><i>Locaux et organisation mis en place.</i></p> <p><i>- Nombre de clubs et d'élèves inscrits à la maison des lycéens, dans les clubs et l'AS.</i></p> <p><i>- Nombre de manifestations culturelles et sportives organisées au lycée.</i></p> <p><i>-</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> - <i>Proposer des projets d'éducation à la citoyenneté en favorisant la transmission des valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité, laïcité, lutte contre les discriminations...)</i> - <i>Dans le cadre du déploiement des outils numériques au lycée et du parcours citoyen, former les élèves aux usages responsables des TICE. Mise à jour de la charte des usages.</i> - <i>Faire vivre le CESC et établir le lien avec les programmes et les cours en mettant en place des actions de prévention répondant aux problématiques des élèves du lycée (santé, hygiène, prévention des addictions, citoyenneté, sécurité dans les transports, éducation à la sexualité, sécurité routière ...)</i> - <i>Autour de la CHS et du CESC, mettre en place des actions complémentaires d'éducation à la Sécurité et à l'hygiène au travail dans lesquelles les élèves des filières professionnelles seraient pleinement impliqués.</i> <p><i>Faire rentrer le lycée, en y impliquant ses acteurs, dans une démarche de développement durable afin de proposer des actions concrètes (Incitations au tri et aux économies, mise en valeur des espaces verts, biodiversité, nommer des éco-délégués...). Obtenir une labellisation liée au développement durable (lycée Eco Responsable, labellisation E3D...),</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Valoriser la réussite et les travaux des élèves (remise des diplômes, de récompenses, présentation des travaux de l'année, communication...)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Nombre et nature des actions mises en place dans le cadre du CESC ou non..</i> <i>Nombre d'élèves concernés.</i> <i>Mise à jour de la charte effective.</i> <i>Communiquer auprès des élèves.</i> - <i>Nombre et nature des actions mises en place dans le cadre du CESC ou non.</i> <i>Nombre d'élèves concernés.</i> <i>Présence d'Eco-délégués.</i> <i>Nombres d'actions.</i> <i>Nombre d'élèves concernés.</i> <i>Labellisation obtenue.</i> <i>Nombre et bilan des actions visant à valoriser la réussite des élèves.</i>
--	--

Objectif 3. Associer les parents au parcours scolaire des enfants.

- Faire connaître le lycée aux familles.
- Mettre en place des relations de confiance et de travail avec les familles.

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs
<p><i>Organiser des réunions de parents en début d'année scolaire pour les familles des entrants en 2^{nde}.</i></p> <p><i>Réaliser un livret d'accueil à destination des parents d'élèves et des néo lycéens</i></p> <p><i>Faciliter le travail des fédérations représentatives des parents d'élèves au sein de l'établissement (Accueil, diffusion des informations, aide aux élections...)</i></p> <p><i>- Proposer des actions conviviales en direction des familles (ex : réunion type petit déjeuner un samedi matin interculturel entre parents)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Réunion existante.</i> - <i>Suivi de la participation des familles</i> - <i>Livret d'accueil ou document existant et diffusé.</i> - <i>Partenariat effectif avec les associations de parents d'élèves (recensement des actions mises en place).</i> <i>Actions proposées. Nombre de parents présents.</i>

Contacter les parents aussi pour les bonnes nouvelles ou remarques positives (notes, oral, attitude, projets...) ;

Inviter et associer systématiquement les parents à toutes les manifestations de promotion du lycée et de ses formations ou de valorisation des travaux et réussites des élèves.

Poursuivre les réunions d'information sur l'orientation à destination des parents d'élève.

- Poursuivre la personnalisation de la remise des bulletins trimestriels.

Renforcer la communication en direction des parents (échéances, des événements clés de la vie du lycée et de la scolarité de leurs enfants, CCF, PFMP...)

Familiariser les familles avec les outils de communication du lycée.

- Renforcer le contact avec les familles par l'utilisation des TICE (Viescolaire.fr. Site internet, courriel).

Suivi de la communication en direction des parents. Enquêtes de satisfaction.

Nombre de formations ou de réunions de sensibilisations réalisées.

- Mise en ligne des informations et échanges effectifs avec les familles.